



**BUREAU
VERITAS**

Didier MICHAUD-DANIEL
Directeur général

<http://www.bureauveritas.fr/home/about-us/qhse/hse>

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS DE BUREAU VERITAS DANS *act4nature*

De concert avec la mobilisation du gouvernement français et des entreprises dans le cadre de la démarche *act4nature*, Bureau Veritas confirme son engagement à agir pour la préservation de la biodiversité.

La protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité sont résolument inscrites dans l'ADN de Bureau Veritas dont la mission consiste à vérifier la conformité des activités, des biens et des produits par rapport aux normes de qualité, de sécurité, de protection de l'environnement et de responsabilité sociale.

Bureau Veritas accompagne ses clients dans leurs démarches de mise en conformité par rapport aux exigences réglementaires ainsi que dans l'amélioration de leurs performances. Ainsi, par leur expertise et leur action auprès de nos clients, les 70 000 femmes et hommes de Bureau Veritas servent au quotidien de grands enjeux sociétaux comme la protection de l'environnement et la sauvegarde de la biodiversité.

En parallèle, Bureau Veritas s'engage sur d'autres actions témoignant ainsi de sa volonté d'agir efficacement pour réduire ses impacts directs et indirects.

Engagements individuels de Bureau Veritas

■ Sensibiliser nos clients à l'importance de leur engagement pour la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité, en leur présentant tous les services d'assistance technique, d'inspection et de certification qui font l'expertise de Bureau Veritas.

Un guide de sensibilisation, qui présentera l'environnement réglementaire et normatif, ainsi que les services de Bureau Veritas, permettant d'aider les entreprises à protéger l'environnement sera publié et diffusé largement auprès de nos clients.

Période de réalisation : juin – décembre 2018
Lien avec les engagements communs : 1 et 2

■ Sensibiliser nos fournisseurs afin qu'ils s'engagent pour la protection de la biodiversité et plus largement qu'ils réduisent leurs impacts environnementaux.

Une charte de RSE pour les fournisseurs, incluant la protection de la biodiversité, sera rédigée et diffusée à chaque fournisseur (Supplier code of sustainability).

Période de réalisation : octobre 2018 – juin 2019
Lien avec les engagements communs : 2 et 4

■ Informer et former nos collaborateurs sur l'importance de la protection de l'environnement et de la préservation de la biodiversité. Lancer une campagne de communication, sous la forme d'un concours, en proposant à chaque salarié de partager ses réalisations sur le sujet.

Période de réalisation : janvier – mars 2019
Lien avec les engagements communs : 8

■ Ajouter aux valeurs de l'entreprise la notion de préservation de la biodiversité. Profiter de cette modification pour les rediffuser à l'ensemble du personnel en rappelant leur importance pour Bureau Veritas.

Période de réalisation : janvier – mars 2019
Lien avec les engagements communs : 1 et 2

■ Contribuer à la préservation de la biodiversité en réduisant nos impacts environnementaux tels que nos émissions de CO₂, notre consommation d'eau et notre production de déchets.

Un suivi semestriel sera mis en œuvre et partagé au niveau de la direction de Bureau Veritas.

Période de réalisation : janvier – décembre 2019
Lien avec les engagements communs : 5

■ Participer aux journées de l'environnement en mobilisant tous les salariés de la société, au travers d'un grand appel à projets, dont les résultats seront largement partagés.

Période de réalisation : janvier – juin 2019
Lien avec les engagements communs : 8 et 9

